

# Canton de La Seyne

## Denise Reverdito (EE-LV) : « Corriger l'écart entre riches et pauvres »

**D**ans six jours, le premier tour des élections cantonales. Toute la semaine, *Var-matin* continuera de donner la parole aux candidats, à travers cinq questions identiques que nous leur avons soumises. Dans l'ouest-Var, trois cantons sont renouvelables : La Seyne (quartiers centre et nord), Six-Fours et Ollioules-Sanary-Bandol-Évenos.

### À l'approche du scrutin, comment pensez-vous être perçue par les habitants du canton ?

Mon engagement n'a surpris personne. Je milite à La Seyne depuis toujours. Ce qui surprend en revanche, c'est qu'une femme soit candidate. Il faut faire changer les mentalités, nous avons

encore à prouver que nous sommes aussi capables que les hommes.

À ces élections, se présentent, dans le Var, 18 femmes pour 106 hommes, c'est tout dire !

### Les principales préoccupations exprimées par la population relèvent-elles des compétences du conseil général ?

La majorité des personnes rencontrées ne savent pas bien quelles sont les attributions du conseil général. Je leur explique que 58 % de son budget est



**Denise Reverdito, candidate Europe Ecologie-Les Verts, veut réserver les aides du conseil général aux communes qui respectent le taux de 20 % de logements sociaux.** (Photo D. L.)

consacré à des actions sociales. Là, cela fait tilt. La population seynoïse est dans une grande détresse. Tout le monde est touché. Ceux qui ont de très petits revenus bien sûr, mais aussi les classes moyennes, qui doivent participer à la solidarité par leurs impôts. Il faut faire passer le message qu'un conseiller général doit défendre les dossiers, monter au créneau en commission et qu'il peut avoir une influence sur la vie de tous les jours. L'écart entre les plus riches et les plus pauvres s'accroît, le

conseil général ne doit pas amplifier cette injustice mais la corriger.

### Si vous êtes élue, quelles seraient les trois actions ou réalisations que vous mèneriez en priorité au cours de ce mandat réduit à trois ans ?

- Réserver les aides du conseil général aux communes qui respectent la loi SRU (20 % de logements sociaux).
- Un meilleur accompagnement des personnes âgées dépendantes financièrement, mais aussi par la création d'un service de suivi et de coordination des différents intervenants.
- Développer de nouveaux emplois à la fois dans le social (aide à la personne) mais aussi les emplois liés aux énergies renouvelables.

### Quel adversaire craignez-vous le plus et pourquoi ?

Le Front national, c'est dit ! Si les électeurs ne se déplacent pas au premier tour, c'est lui qui « tirera les marrons du feu ». Au deuxième tour, il ne restera que deux candidats en lice, nous risquons de ne plus avoir le choix. Allez voter au premier tour. Au premier tour, c'est vous qui choisissez !

### Pour conclure, décrivez en cinq adjectifs ce qui définit un bon conseiller général ?

Présente, compétente, courageuse, au service du public et des services publics.